

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Les droits humains au service de l'économie mondiale



L'un des temps forts du forum Business & Human Rights était le débat contradictoire entre Vincent Subilia, président du SCAI, et le sociologue Jean Ziegler.

Il n'y a pas que le projet fiscal 17 qui agite les milieux économiques et politiques. L'initiative populaire fédérale « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement », soumise potentiellement en votation, suscite un vif intérêt.

La Suisse a fixé une stratégie mettant en œuvre les principes onusiens qui visent à inscrire des normes sociales et environnementales dans les pratiques commerciales. C'est dans cette perspective qu'avait lieu le forum *Business & Human rights* le 30 novembre dernier, sous l'égide de l'Ordre des Avocats de Genève, l'Union internationale des avocats, l'Université de Genève et la FER. En clôture de journée, Vincent

Subilia, président de Swiss Chamber's Arbitration Institution (SCAI), débattait face au sociologue Jean Ziegler, membre du Conseil des droits humains de l'ONU sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

À ce titre, Vincent Subilia a rappelé que le cadre normatif existant (en particulier les principes directeurs de l'OCDE) visait à promouvoir activement le respect des droits humains par les entreprises suisses, lesquelles avaient très largement intégré ceux-ci à leurs activités quotidiennes.

Plutôt que de criminaliser certaines pratiques, les incitations se montrent bien plus efficaces. Au *namings and shaming* se substitue donc le *knowing and sharing*. ■

LE COIN DE L'ARBITRAGE

Contentieux liés à la révision des prix du gaz : une expertise spécifique



La CCIG accueillait le 1^{er} décembre dernier des juristes et avocats de toute l'Europe pour un colloque sur les spécificités des contentieux liés à la révision des prix en matière de distribution du gaz.

Ce colloque fut l'occasion d'échanger avec des experts dans le domaine et de faire connaître les particularités de ce type de contentieux aux praticiens.

En préambule à ce colloque, qui a fait salle comble, la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) a rencontré les participants qui le souhaitaient, dans un cadre informel, afin de présenter le Règlement suisse d'arbitrage international et de répondre à toutes les questions qui peuvent se poser sur les pratiques internes du Secrétariat et l'arbitrage en Suisse.

COMMERCE DE DÉTAIL

Le commerce local face au défi de la digitalisation



La demi-journée organisée le 29 novembre dernier a notamment permis des échanges autour de tables rondes.

De même que la plupart des secteurs économiques, le commerce de détail ne peut se permettre de rater le virage du numérique, d'où la tenue d'une importante manifestation intitulée « Le commerce de détail à l'ère de la digitalisation ».

Le cycle de conférences lancé le 29 novembre dernier à l'espace Hippomène par BusinessIn, en association avec la CCIG, sortait des sentiers battus. De nature pragmatique, ce forum s'adressait avant tout aux jeunes PME qui veulent s'insérer dans le marché du commerce en ligne. Parmi les intervenants, on trouvait d'ailleurs Paul

Charmillot, lauréat d'un prix local, le Digital Pitch. Ce prix d'e-commerce a été décerné le 10 novembre dernier, sous l'égide de la DG DERI, à la start-up MagicTomato.ch que l'ex-banquier a créée en 2016. Elle propose des produits frais d'artisans locaux livrés au domicile le jour de la commande passée en ligne.

« La force du franc conjuguée à la pression exercée par les ventes en ligne contraignent les commerçants genevois à se réinventer en développant des services innovants, a relevé Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG. Avec le changement de paradigme actuel, le monde digital constitue certes un

défi, mais il recèle également une opportunité pour nos entrepreneurs, qui peuvent promouvoir leurs services à l'échelle globale ».

Lors de ce forum, Sébastien Aeschbach, directeur de Chaussures Aeschbach SA et membre du Conseil de la CCIG, a pu échanger sur ses pratiques à succès. Encore enrichi par les expériences glanées lors de la récente mission économique aux USA, il a rappelé que le conseil personnalisé était essentiel pour contrer le *showrooming*, ce repérage fait par les clients qui commandent ensuite sur Internet. La compétence est d'autant plus importante que l'acheteur en sait parfois plus que le vendeur !

En Suisse, l'e-commerce génère actuellement 11,9 milliards de francs par an, somme qui ne cesse de progresser. L'enjeu est donc de taille. Si la Suisse est 3^e pays le plus attractif au monde pour l'infrastructure numérique, il n'est que 29^e dans le commerce en ligne : un paradoxe à combler. Une statistique à méditer : 30% des ventes de Noël se concluent sur un support mobile. ■

INTERNET

Genève en capitale de la gouvernance numérique

Cadrer la Toile est l'un des enjeux que se donnent les *Geneva Digital Talks*: un événement co-organisé par le canton de Genève et la *Geneva Internet Platform* dans les locaux de *DiploFoundation*.

Spécialistes de l'arbitrage et de la technologie se côtoyaient lors de la session des *Geneva Digital Talks* du 28 novembre dernier. Au cours de celle-ci, Vincent Subilia, intervenant comme président de SCAI (Swiss Chambers' Arbitration Institution), avait pour but d'évoquer le degré

de protection des intérêts des utilisateurs en ligne. Il s'agissait également d'évoquer le dispositif efficient et innovant des règlements de différends, dont SCAI a été l'un des piliers.

À terme, les efforts consentis visent à consolider le rôle de Genève comme capitale de la gouvernance numérique. Mais aussi à voir émerger une nouvelle Convention de Genève, telle que le président de Microsoft, Brad Smith, l'avait plaidé aux Nations Unies en novembre dernier.

Du 18 au 21 décembre dernier s'est d'ailleurs déroulé, au Palais des Nations à Genève, l'*Internet Governance Forum (IGF)*.

Un rendez-vous de cyber-sécurité, créé en 2006 sous l'impulsion du secrétaire général de l'ONU, pour que les organisations internationales parlent durabilité, sécurité et développement du *World Wide Web*. En plus d'avoir été le berceau du Net au CERN, le canton du bout du lac abrite déjà plus de 50% des discussions relatives aux politiques numériques. ■

Rappel

De nouveaux tarifs pour les légalisations

Afin d'harmoniser ses tarifs avec ceux qui prévalent dans les autres Chambres de commerce suisses, le Service Export de la CCIG applique, depuis le 1^{er} janvier 2018, un nouveau barème tarifaire pour les certificats d'origine.

■ POUR EN PRENDRE CONNAISSANCE : www.ccig.ch/Services/Exportations/Certificats-dorigine